



Lettre d'information

État d'avancement du chantier

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement de l'espace public de la place Foch et de la desserte arrivent prochainement à leur terme, et ce dans le délai annoncé, à savoir avant les congés de juillet.

Les espaces réaménagés seront prochainement complétés par des plantations et du mobilier urbain afin d'en renforcer encore la qualité et la convivialité.

Le statut de la desserte sera également précisé au moyen d'une signalisation routière adaptée. Dans l'attente, l'accès aux véhicules de moins de 3,5 tonnes y sera autorisé dès le mois de juillet.

Les commerçants situés le long de la desserte peuvent déjà prendre contact avec le service Mobilité afin d'identifier les emplacements disponibles pour l'installation éventuelle de terrasses.

Prochaine phase des travaux

Les travaux du côté pair débuteront **le lundi 17 août 2026** pour une durée estimée à six mois calendrier.

Cette nouvelle phase concernera principalement :

- la rénovation des raccordements d'égouttage ;
- la réfection complète de la voirie ;
- la réalisation des trottoirs et des zones de stationnement.

Hormis les raccordements d'égouttage, aucun impétrant ne devra être posé durant cette phase, ce qui permettra de limiter significativement l'impact sur le délai global du chantier.

Éditeur Responsable : Ville de Spa

Rue de l'Hôtel de Ville 44 – 4900 SPA – 087/79 53 60

info@villedespa.be – www.villedespa.be



Accessibilité et circulation

Durant les travaux, la circulation automobile sera déviée via un itinéraire court (voir schéma en annexe). L'accès piéton aux commerces et aux habitations sera maintenu en permanence. Le trottoir le long des façades sera conservé le plus longtemps possible pour sécuriser la liaison piétonne. Par la suite, l'accessibilité se fera grâce à des passerelles ou des empièvements provisoires.

L'entreprise a d'ailleurs démontré qu'elle mettait tous les moyens en œuvre pour faciliter l'accès durant le chantier, en témoigne l'extrait du rapport du coordinateur sécurité santé pour les phases « desserte » et « Sauvenière »

Certaines actions du chantier pourront néanmoins occasionner des nuisances ponctuelles plus ou moins importantes selon la localisation de votre résidence ou de votre commerce.

Le temps de cette phase chantier, le sens de circulation sera inversé (de la place Foch vers la pharmacie) pour éviter les détours pour les automobilistes qui chercheraient à se stationner à proximité des commerces.

Stationnement et livraisons

En concertation avec l'entrepreneur, les livraisons ponctuelles aux commerces resteront possibles durant toute la durée du chantier (Contact entreprise Nelles : Monsieur Martin : 0470/79.77.22)

Les places de stationnement de la place Foch seront limitées à 30 minutes et celles de la rue du Fourneau seront limitées à 2 heures afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces de proximité.

Durant cette phase de chantier les garages privés ne seront plus accessibles. Exceptionnellement, une zone de parking exclusivement réservé aux riverains sera disponible au niveau du pavillon Marie-Henriette (rue du Fourneau).

La desserte (piste cyclable) sera destinée au dépose-minute. Quelques places seront destinées aux aides à domicile et personnes handicapées.

Rappelons que l'itinéraire de déviation n'impactera pas d'autre stationnement.

Collecte des déchets

La collecte des immondices sera maintenue durant toute la durée du chantier.

Nous vous demandons toutefois de bien vouloir déposer vos conteneurs aux extrémités du chantier :

- soit côté place du Monument ;
- soit côté rue Hanster.

Planning prévisionnel

Afin de vous permettre de mieux visualiser le déroulement du chantier, vous trouverez ci-dessous une ligne du temps simplifiée des différentes phases de travaux :

- **Août / septembre** : rénovation de l'ensemble des raccordements d'égouttage
- **Septembre / octobre** : terrassement de la chaussée et rénovation du coffre de voirie
- **Octobre / décembre** : réalisation des fondations de chaussée, pose des filets d'eau et mise en œuvre de l'asphalte
- **Période hivernale** : pose des bordures délimitant les trottoirs et les zones de stationnement ; bétonnage sous trottoirs, pavage

Aménagement futur

Nous souhaitons également vous rappeler brièvement les principes de l'aménagement projeté, dont le schéma figure au verso du présent courrier.

L'espace sera ainsi réaménagé dans la continuité et la philosophie des travaux déjà réalisés jusqu'à présent dans la desserte et sur la place Foch.

Informations et réunion publique

Pour toute question pratique, le service des Travaux se tient à votre disposition du lundi au vendredi, au 087/79.53.95.

Le service PCS (Plan de Cohésion Sociale) de la Ville de Spa est également à votre écoute pour tout accompagnement dans les services du quotidien. N'hésitez pas à prendre contact à l'accueil du CPAS : 087 37 91 99.

Nous espérons que les informations reprises dans le présent courrier vous apporteront un éclairage suffisant sur le chantier à venir.

Si toutefois vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, une séance d'information sera organisée à la Ville de Spa, salle Joseph Houssa, le 1er juillet 2026 :

- à 18h00 pour les riverains ;
- à 19h00 pour les commerçants.

Éditeur Responsable : Ville de Spa

Rue de l'Hôtel de Ville 44 – 4900 SPA – 087/79 53 60

info@villedespa.be – www.villedespa.be



